

622
Marceau Jules
Dumont
(Transcription)

N^o l'an mil neuf cent seize, le vingt-un décembre, cinq heures
du soir, nous Henri Laurent Bernain, officier de l'Instruction Publique
Adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'officier
de l'Etat-civil de la Ville de Dunmerque, département du Nord,
avons en conformité de l'article 94 (Nouveau loi du 8 Juin 1893)
du Code Civil fait la transcription suivante: 127^e Régiment
d'Infanterie. Acte de Décès. Exécution de la note ministérielle
du 10 novembre 1896. N^o au registre 700. l'an mil neuf
cent seize, le vingt-sept du mois de juillet à quatre heures
cinquante, étant à Guis-la-Pallée (Oise) Acte de décès
de Marceau Jules Dumont, soldat au 127^e Régiment
d'Inf^{ie} 7^e Compagnie. N^o au corps huit mille deux cent
quatre-vingt-neuf né le vingt-quatre mars mil huit cent
quatre-vingt-quinze à Dunmerque canton du dit (Nord)
domicilié en dernier lieu à Dunmerque (Nord) "Mort pour la
France" aux tranchées du Sous-Secteur "Moulin Rouge" près de
Oulches (Aisne) le dix huit juillet 1916 à seize heures quarant
Cinq par un obus de gros calibre. Célibataire fils de feu Louis
et de Melsen, veuve Joséphine, domiciliée à Dunmerque
canton du dit (Nord). Conformément à l'article 77 du Code
civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée
et assuré de la réalité du décès, inhumé au cimetière militaire

de Oulches (Aisne). Vu et par moi Léon Louis Robert / Sous-
Lieutenant, officier de l'Etat-civil, sur la déclaration de Hector
Segond sergent major au 127^e Régiment d'Inf^{ie} et de Léon Savary
caporal au même régiment témoins, qui ont signé avec moi, après
lecture, signatures des témoins. A. Segond. L. Savary. l'offici
H^{ous} d'officier de l'Etat-civil. signé: L. Robert. Vu par nous:
Deblaye, Joseph Eugène Isidore s/ Intendant N^o de la 1^{re}
D-I. signé: Deblaye et scellé. Vu pour légalisation de la signature
de M: Deblaye, Joseph Eugène Isidore Paris, le 21 août 1916. Le
Ministre de la guerre par délégation Le Chef du Bureau des Archives
Administratives. signé: Illisible et scellé.

Pour copie certifiée conforme les jours, mois, et an susdits

Henri Bernain